

Municipalité de Rougemont

61, rue de Marieville, Rougemont (Québec) J0L 1M0

Téléphone: 450 469-3790

Télécopieur: 450 469-0309



DEMANDE DE PERMIS POUR UNE INSTALLATION SEPTIQUE OU UN PUIITS

SECTION 1: INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du (des) requérant: _____

Êtes-vous propriétaire:

Oui

Sinon, procuration

Adresse postale: _____

Numéro de téléphone: _____

SECTION 2: IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Emplacement du projet

si autre que l'adresse postale

Numéro civi, rue

Est-ce un terrain riverain

(à proximité d'un cours d'eau)

Oui

Non

SECTION 3: DESCRIPTION DU PROJET

Coût des travaux

Date de début

Date de fin

Type d'habitation

(unifamiliale, bifamiliale, trifamiliale, multifamiliale, en rangée ou autre)

(isolé ou jumelé)

SECTION 4: TYPE DE PROJET

Installation septique

Puits

SECTION 5: RESPONSABLE DES TRAVAUX

Coordonné complètes de la firme,
concepteur des plans, pour l'installation
septique ou le puits

Coordonnées complètes de
l'entrepreneur ou du responsable

Numéro RBQ

SECTION 6: DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS REQUIS

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. Une procuration signée par le propriétaire permettant au demandeur de faire la demande;
2. Une étude de sol et plan, d'un ordre professionnel, pour l'installation septique (Q.2- r22);
3. Un plan d'implantation identifiant l'emplacement de toutes constructions et le puits projeté.

** Il est fortement recommandé de fournir un plan fait par un arpenteur pour l'implantation du puits.*

SECTION 7: SIGNATURE

Je soussigné _____ déclare que les renseignements

nom en lettre moulée

données ci-contre sont exactes et complètes.

Signé par _____

Date _____

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents et/ou information supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.

Espace réservé à la Municipalité